

Mumpreneuses : quand les femmes concilient création d'entreprise et vie de famille



Concilier vie professionnelle et personnelle, ce n'est pas toujours simple. Encore moins avec des enfants. Et si la solution était de se mettre à son compte ?
Témoignages.

Par Léa Delaplace

Au fond d'un café parisien vide de bon matin, six femmes ont pris place autour d'une table. Tour à tour, elles se présentent, avec comme point commun d'être des mumpreneuses, terme issu de la contraction des mots maman et entrepreneuse. Car toutes participent ce matin à un Mamcafé, un temps de rencontre organisé par l'une des 29 antennes du réseau national Mumpreneures¹. « Être mumpreneuses, c'est à tout âge, des enfants. Car maman un jour, maman toujours », assise d'emblée Monika Delporte, la représentante de l'association.

Né aux États-Unis, le mouvement des mumpreneuses a pris son essor en France il y a un peu plus de dix ans. Ces mamans chefs d'entreprise appartiennent aux 750 000 femmes entrepreneuses du pays, mais leur nombre n'est pas précisément estimé. Julie Landour a étudié cette catégorie de femmes pendant quatre ans, dans le cadre de sa thèse² publiée en 2015. « Ce sont des femmes plutôt diplômées, issues de catégories favorisées, systématiquement en couple, souvent mariées et propriétaires », dresse la sociologue.

UN CHOIX

Les mamans entrepreneuses contactées, affirment avec conviction : « Être mumpreneuse est un choix, celui de ne pas choisir entre vie personnelle et vie professionnelle. » Et pour cause, 63 % des femmes salariées déclarent ainsi des difficultés de conciliation entre travail et responsabilités familiales, dont plus de sept sur dix parmi les cadres et professions intermédiaires³. Temps de trajet, pression, longues journées... autant d'entraves à se rendre disponible pour ses enfants.

« Je ne profitais ni de mes enfants, ni de ma maison. Je rentrais à 20 heures le soir, je courais partout, raconte Sandrine Taieb, mère d'une fratrie âgée de quatre et sept ans. Lorsque j'ai appris pour le handicap de mon fils, je ressentais de la culpabilité de ne pas assez m'en occuper. » Elle se lance alors à son compte, en gestion de patrimoine, après des années comme directrice comptable dans de grands groupes. « L'indépendance garantit la liberté de s'occuper des enfants », note justement Brigitte Grésy, ancienne secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes (CSEP). Une liberté synonyme d'épanouissement individuel pour nombre de mumpreneuses, qui ne trouvent souvent plus de satisfaction professionnelle dans le salariat en tant que mères.

LES FEMMES ONT TENDANCE À INVISIBLES LEUR MATERNITÉ ET LEUR VIE DE MÈRE PAR PEUR D'ÊTRE SANCTIONNÉES

Pour l'experte, un autre paramètre est à prendre en compte dans le choix de quitter le monde de l'entreprise : son sexisme encore fort lié à la parentalité. « Les femmes ont tendance à invisibiliser leur maternité et leur vie de mère par peur d'être sanctionnées. Les mumpreneuses font le contraire, et changent, pour ça, de modèle professionnel », explique l'experte. C'est le cas de Céline Féné, qui, avec l'arrivée de son premier enfant, a vu les promotions s'éloigner. Aujourd'hui, la thérapeute de 45 ans qualifie de « choix par défaut » la création de sa première entreprise.

La sociologue Julie Landour observe d'ailleurs que la « grande majorité des mumpreneuses ne répond pas au mythe de la femme qui trouve une idée de génie pour créer un business pendant sa grossesse ». Souvent, ce n'est donc pas parce qu'elles ont trouvé un produit révolutionnaire pour la maternité ou la petite enfance qu'elles se mettent à leur compte. Selon la chercheuse, elles se tourneraient plutôt vers le développement personnel et l'e-commerce.

ÉGALITÉ DOMESTIQUE

L'ancienne secrétaire générale du CSEP invite à rester vigilant. Brigitte Grésy craint que le statut de mumpreneuses ne soit pas toujours une avancée pour l'égalité. « Si ce sont des femmes qui ne travaillaient pas avant, c'est émancipateur. Mais si elles sortent d'un autre modèle de travail, il faut veiller à ce que le partage des tâches ne se déséquilibre pas. Ce qui pourrait être le cas, car elles ont plus de temps disponible. » Pour elle, le risque demeure que les mumpreneuses gèrent plus majoritairement les tâches parentales et domestiques que les hommes. Julie Landour corrobore : « les inégalités face aux rôles sexués explosent dans ce modèle avec des conjoints qui ont tendance à leur donner leur part parce qu'ils travaillent en dehors du foyer. »

L'ÉGALITÉ DANS LES TÂCHES EST UN CHOIX DU COUPLE

Une position que ne partagent pas à l'unanimité les premières concernées. « Qu'on soit salariée ou à son compte, l'égalité dans les tâches est un choix du couple. Ce sera pareil qu'elles fassent leur part en rentrant du travail si elles sont salariées, ou plus en journée si elles sont indépendantes », considère Céline Fénié, mère de quatre enfants et fondatrice du réseau Mampreneures en 2009. Pour Aurélie Pronzo, la présidente, il faut « savoir dire non » et imposer un cadre lorsqu'on travaille à la maison, ce qui ne doit pas être une porte ouverte à davantage de charges ménagères.

LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Sandrine Taieb, la conseillère en gestion de patrimoine, confie sans mal bénéficier d'une « soupape financière ». Ses anciens revenus, élevés dans le salariat, et ceux de son mari compensent sa baisse actuelle de salaire. « Le plus dur, c'est le côté financier, car c'est une source d'autonomie », regrette-t-elle.

Une situation habituelle que Brigitte Grésy souhaite temporaire, arguant que les revenus des mumpreneuses ne doivent pas être « d'appoint ». C'est pourtant le constat de la chercheuse Julie Landour. « On ne voit pas ou peu de famille monoparentale dont la mère est mumpreneuse. C'est bien parce qu'un autre revenu, celui du conjoint, pallie la baisse de revenu de la mère. C'est une indépendance sous dépendance conjugale », assoit-elle.

TROUVER LES FONDS POUR UNE ENTREPRISE EST PLUS DIFFICILE POUR NOUS QUE POUR DES HOMMES

Mais pour la fondatrice du réseau, Céline Fénié, être mumpreneuse ne s'apparente pas à des femmes financièrement favorisées ou soutenues. « Les frais quotidiens changent. Par exemple, en n'ayant plus de nounou jusqu'à 20 heures. Les femmes n'ont besoin ni d'une personne à côté pour assurer la sécurité du foyer, ni de gros capitaux, considère-t-elle. Elles ont par contre besoin d'accompagnement et de compétences spécifiques à l'entrepreneuriat, au-delà de leur métier. » Outre les réseaux d'entraide, certaines cheffes d'entreprise et porteuses de projet demandent davantage de mesures fiscales pour aider à la création d'une société. « Trouver les fonds pour une entreprise est plus difficile pour nous que pour des hommes », regrette l'une d'entre elles. Le réseau Mampreneures, déjà consulté par le ministère du Travail, s'évertue à défendre ces intérêts de mumpreneuses. Avec l'espoir qu'un jour, être indépendante ne soit plus la condition pour être maman épanouie.

¹ mampreneures est un nom déposé.

² S'engager en parentalité et créer son activité : l'entreprise paradoxale des Mumpreneurs en France (2008-2014), thèse menée par Julie Landour

³ Selon l'INSEE Première n°1795, paru le 06/03/2020